

Conseils aux candidats des sessions suivantes

Epreuve 1 : Séance pédagogique avec un groupe d'élèves suivie d'un entretien

La séance :

- Prévoir un exemplaire de la fiche de préparation de la séance présentée et de la séquence d'apprentissage, pour chaque membre de la commission.
- Ne pas négliger la dimension didactique de la discipline ciblée par la séance, qui peut commander à certaines adaptations pédagogiques proposées aux élèves.
- Veiller à la lisibilité de l'objectif de la séance en termes d'apprentissage et positionner les adaptations proposées dans le cadre du PPS, pour les élèves en situation de handicap (la connaissance des besoins des élèves est impérative).
- La posture de médiateur de l'enseignant entre le savoir et l'élève, ainsi que les interactions entre élèves font l'objet d'une attention particulière ;
- On ne peut également faire l'impasse sur l'évaluation, dont les modalités doivent être pertinentes et différenciées, le cas échéant.

L'entretien :

- Respecter le temps dédié au retour d'analyse de la séance.
- L'analyse de la séance pédagogique doit permettre la mise en valeur des compétences d'analyse réflexive des candidats, notamment de leurs gestes professionnels.
- La présentation argumentée des fondements théoriques qui motivent les choix pédagogiques est un élément qui valorise les candidats.
- Une bonne capacité d'interaction avec la commission est attendue (justifier ses choix et savoir aussi les ré-interroger).
- L'analyse peut porter, pour partie, sur des éléments contextuels qui peuvent être anticipés, celle-ci ne peut néanmoins se réduire à la lecture d'un document préparé avant la mise en œuvre de la séance pédagogique.
- La perception par le candidat de la réussite ou non de la séance est à relativiser, l'important est la qualité de l'analyse des points faibles, des points forts, ainsi que les ajustements à apporter.

Epreuve 2 : Entretien sur le dossier portant sur la pratique professionnelle

- Rester attentif à la forme du dossier même si ce document n'est pas évalué
- Eviter la répétition ou la simple reprise de phrases du dossier, il n'est pas proscrit de procéder à une analyse élargie avec des compléments ou de nouvelles pistes de travail.
- Maîtriser la cohérence de la bibliographie présentée et s'attacher à varier les références, de préférence, récentes.
- Si l'exposé s'appuie sur un support vidéoprojeté, celui-ci doit apporter une réelle plus-value par rapport à la formulation orale.
- Comme pour l'entretien de l'épreuve 1, une bonne capacité du candidat à communiquer avec la commission est attendue.

Epreuve 3 : Présentation d'une action de personne ressource

- L'expérience de personne ressource doit nécessairement s'étendre à d'autres champs d'action que celui habituel du candidat dans l'exercice de sa mission.
- Dans cette épreuve, l'intervention du candidat auprès d'autres enseignants ou de l'équipe éducative est davantage attendue que l'aide directe qu'il apporte aux élèves dans le cadre de son poste.
- La présentation d'actions partenariales menées par des candidats, dans le respect des compétences de chacun et illustrée par des éléments concrets a été appréciée par les commissions.
- La présentation de la dimension « école inclusive » de l'action/expérience menée est valorisée.
- Si la présentation de l'action s'appuie sur un support vidéoprojeté, celui-ci doit apporter une réelle plus-value par rapport à la formulation orale.

Observations ou autres remarques :

L'attention portée par le candidat à la qualité du niveau de son langage oral et écrit est favorablement perçue par les commissions.

La limitation à une seule séance au lieu de deux séances pour le précédent CAPA-SH a été appréciée par les candidats, les commissions, et, les élèves, même si l'épreuve reste longue et que les candidats doivent prendre en compte cette donnée et s'y préparer.

Un grand nombre de candidats ont su convaincre les commissions par l'authenticité de leur communication lors des entretiens où les qualités d'écoute, d'ouverture, de sérénité et une faculté à se remettre en question, sont des atouts indéniables.